

Jan Just de
 de la date du 15 juillet 1952 a été
 dicté instantané le décès de
 Emile Le Boïc sur acte en leur
 en reportant à Mlle Sophie (Nouveau) en
 en juillet 1944. Tricombut a. Landeron (S)
 24 juillet 1952 28.7.52

Le vingt-neuf avrils mil neuf cent seize
 à trois heures du matin, est né à Pouanangoff
 Emile Le Boïc
 du sexe masculin de Jules-Pierre-Jean Le Boïc
 quarante-quatre ans, mécanicien
 et de Marie-Françoise Le Gallou,
 trente-six ans ménagère son épouse
 domiciliés à Caouïennec

Dressé par nous, le trente avrils
 mil neuf cent seize, à onze heures du matin
 sur présentation de l'enfant et déclaration faite par Jules
 Pierre-Jean Le Boïc quarante-quatre
 ans mécanicien à Caouïennec, père
 de l'enfant.
 En présence de Maria Le Calvez
 vingt-cinq ans ménagère
 à Caouïennec
 et de Yves Marie André, quarante
 ans, cultivateur à Caouïennec

qui, lecture faite, ont signé avec le déclarant et Nous, Cozanet
 Pierre adjoint au maire de Caouïennec

Le déclarant

J. Le Boïc

Les témoins,

M. Le Calvez
Yves M. André

L'Officier de l'Etat Civil,

Cozanet